Introduction aux mathématiques appliquées et pré-calcul, $10^{\rm e}$ année : consolidation des acquis

Document d'appui

Données de catalogage avant publication - Éducation Manitoba

Introduction aux mathématiques appliquées et pré-calcul, $10^{\rm e}$ année : consolidation des acquis

ISBN: 978-0-7711-6436-1 (imprimé) ISBN: 978-0-7711-6438-5 (pdf)

Tous droits réservés © 2021, le gouvernement du Manitoba, représenté par le ministre de l'Éducation.

Éducation Manitoba Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour reconnaître les sources originales et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des erreurs ou des omissions se sont produites, veuillez en aviser le ministère de l'Éducation du Manitoba pour qu'elles soient corrigées dans une édition future. Nous tenons à remercier les auteurs, les artistes et les maisons d'édition de nous avoir permis d'adapter ou de reproduire leur matériel original.

Toutes les illustrations ou photographies dans cette ressource sont protégées par les droits d'auteur et on ne devrait y avoir accès ou les reproduire en partie ou en totalité qu'à des fins éducatives prévues dans cette ressource.

Nous invitons le personnel de l'école à partager cette ressource avec les parents, les tuteurs et les collectivités, selon le besoin.

Tout site Web mentionné dans cette ressource peut faire l'objet de changement sans préavis. Les enseignants devraient vérifier et évaluer les sites Web et les ressources en ligne avant de les recommander aux élèves.

Cette ressource est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation du Manitoba à www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/index.html.

Available in English.

Bien que le Ministère se soit engagé à rendre ses publications aussi accessibles que possible, certaines parties du présent document ne sont pas accessibles pour le moment.

Disponible en médias substituts sur demande.

Dans la présente ressource, le genre masculin appliqué aux personnes a été employé dans le seul but d'alléger le texte.